

Redécouvrons ensemble le
“Travailler Mieux”
you can*

Canon

Bilan de la mise en oeuvre de cette charte au 1^{er} décembre 2011

Courbevoie, Mai 2010

Afin de prévenir les risques psychosociaux au sein des entités qui composent l'UES*, la Direction de Canon France a souhaité mettre en place une politique ambitieuse destinée à se donner les moyens de redécouvrir le “Travailler Mieux”. Les 19 points ci-dessous résument l'essentiel de la Charte qui a été élaborée en concertation avec les instances représentatives du personnel. L'intégralité de celle-ci peut être consultée sur l'intranet (menu déroulant, espaces communs : choix «Risques psychosociaux»).

- 1 Canon France place la prévention des risques psychosociaux parmi ses priorités et entend ainsi préserver l'équilibre de ses collaborateurs tout en améliorant l'efficacité de l'entreprise. **Faux !**
- 2 Canon France adhère à la “Charte des bonnes relations au travail” mise en place en 2008 à l'initiative du Ministère du Travail. **Faux !**
- 3 Canon France s'engage à initier le processus de certification “Entreprise en santé” inspiré de la norme BNQ 9700-800 dès que celle-ci sera effective au plan national. **Pas fait !**
- 4 Canon France s'engage à élaborer, en concertation avec les instances représentatives du personnel, un “Document Unique” commun à toutes les composantes de l'UES* qui précisera les plans d'action à mettre en œuvre pour prévenir, éliminer ou à défaut réduire les risques psychosociaux identifiés. **Pas fait !**
- 5 Un document du même type sera élaboré dans chaque société pour tenir compte des éventuelles spécificités locales. **Pas fait !**
- 6 Canon France s'engage à développer un module de formation spécifique sur les risques psychosociaux qui sera intégré au programme E=MC² et qui concerne 200 encadrants de l'UES*. **Pas fait !**
- 7 Canon France s'engage à nommer un interlocuteur unique au sein de la Direction Générale, chargé de l'application de cette charte. Il sera l'unique correspondant des membres du CHSCT** pour toutes les questions relatives aux risques psychosociaux. **A la retraite**
- 8 Canon France a mis en place une adresse mail spécifique et dédiée réservée à ces questions et s'engage à répondre aux collaborateurs sous 48 h et à tenir informé le représentant du personnel au CHSCT central. Il suffit pour cela aux collaborateurs d'envoyer un mail via Lotus Notes à l'adresse *travailler mieux*. **Aucune information**
- 9 L'interlocuteur désigné assure un rôle de médiateur lors d'éventuels conflits pouvant générer des risques psychosociaux entre “manager et collaborateur”. **A la retraite**
- 10 Canon France demande à ses encadrants de privilégier la communication orale avec leurs collaborateurs pour tout ce qui concerne la vie de l'entreprise, ses résultats, ses évolutions, ceci afin d'atténuer les incertitudes souvent anxigènes. **Pas fait !**
- 11 Canon France demande également à ses encadrants de développer des réunions informelles et interactives permettant aux collaborateurs de s'exprimer et d'échanger avec la Direction sur différents sujets. **Pas fait !**
- 12 Pour chacune des 10 sociétés composant l'UES*, Canon établira un “bilan psychosocial annuel” répertoriant différents indicateurs qui permettront de suivre l'évolution des risques psychosociaux. **Pas fait !**
- 13 Canon France s'engage à mettre en place un questionnaire annuel adapté aux métiers spécifiques de l'entreprise permettant de mesurer la situation du stress au travail. **Pas fait !**
- 14 Lors de sa visite médicale, chaque collaborateur du site de Courbevoie répondra à un questionnaire complet élaboré par l'Association des Médecins du Travail des Hauts de Seine (METRA 92) et un rapport annuel de la situation sera remis aux représentants du personnel. **Pas de bilan**
- 15 Dans un second temps, la mise en place de ce même questionnaire sera élargie aux autres collaborateurs de province sous réserve de l'accord des différents médecins du travail. **Pas fait !**
- 16 Le médecin du travail de Courbevoie pourra, si besoin, orienter un collaborateur vers un psychologue du METRA, spécialiste des problèmes de stress. **Pas fait !**
- 17 La réception de nombreux mails ayant été identifiée comme l'un des facteurs de stress, Canon France s'engage à initier trimestriellement une “journée sans mail” à visée pédagogique. **Pas fait !**
- 18 Canon France s'engage à mettre en place un “groupe projet” destiné à piloter la mise en place de ces pratiques destinées à “Travailler Mieux”. Composé d'un représentant de la Direction Générale, de trois représentants des CHSCT** et, le cas échéant, du Médecin du Travail de Courbevoie, il se réunira trimestriellement et si une situation d'urgence se présente. **Pas fait !**
- 19 Chaque année sera présenté au groupe de travail CHSCT** de l'UES* un bilan détaillé des actions mises en place sur les 19 points de cette “Charte pour Redécouvrir le Travailler Mieux”. **Pas fait !**

Thierry Marchandise
Président Canon France

*UES : Unité Economique et Sociale

**CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail